

CONVENTION

Convention : Atelier bébé sport

Entre :

Madame Elise ROCROUGE
Animatrice sportive
6 rue des Peupliers
70400 HERICOURT
N° Siret : 853 485 340 00014
N°APE : 9329Z

Et :

La Ville de Valentigney, représenté par son Maire, Monsieur Philippe GAUTIER

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 :

Le Relais Petite Enfance et la crèche de la ville de Valentigney ont sollicité Madame Elise Rocrouge, animatrice sportive, pour mettre en place un atelier Bébé sport pour son public petite enfance du 04 Octobre 2024 au 27 Juin 2025. L'activité aura lieu au RPE.

Pour ladite période, il fonctionnera à raison de 16 séances d'une heure selon le planning établi entre les trois parties.

Article 2 :

Dans le cadre de ce partenariat, Madame Elise Rocrouge facturera à la Ville de Valentigney la somme de 30 € la séance et 13€ pour les frais de déplacements soit un total de 43€ * 16 séances égal à 688 € l'année, sur présentation de facture.

Article 3 : Clause exceptionnelle

En cas de crise sanitaire, si la prestation devait être annulée et non reportée à une date ultérieure l'engagement serait caduc et aucune somme ne sera à réclamer et à verser par les organisateurs et par le prestataire.

Fait en deux exemplaires à Valentigney, le

Le Maire de Valentigney,

Elise Rocrouge

Philippe GAUTIER

Accusé de réception en préfecture 025-212505804-20240913-2024-101-DE Date de télétransmission : 13/09/2024 Date de réception préfecture : 13/09/2024
